



**POUR LA REUSSITE DE TOUS NOS ELEVES
DES MOYENS POUR UNE ECOLE DE LA REUSSITE**

**AG DES PERSONNELS
MERCREDI 31 JANVIER 2018 – 14H30
BOURSE DU TRAVAIL – TOULOUSE**

La réforme de l'Éducation prioritaire de 2014, faite à budget constant, ne donne pas les moyens nécessaires à la réussite des élèves et nie la nécessité d'une réduction forte des effectifs par classe. De plus, le ministère a refusé de rendre publics les critères qui ont permis d'établir la carte des REP et REP+, rendant illégitime la sortie d'écoles et établissements de tout dispositif et le refus d'intégration d'autres.

La réforme de l'Éducation prioritaire a laissé un grand nombre d'établissements et d'écoles sur le bord du chemin. Surtout, elle ne s'est pas traduite par une hausse des moyens et une baisse des effectifs par classe, mesures indispensables pour améliorer les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.

Dans de nombreux établissements les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves continuent de se dégrader, ce sont des non remplacements toujours en hausse un enseignement spécialisé qui va définitivement disparaître.

L'an dernier le ministère a finalement annoncé que l'Éducation prioritaire s'arrêterait à la fin de la scolarité obligatoire, en excluant ainsi définitivement les lycées.

Pour nous, c'est inacceptable. L'Éducation prioritaire ne saurait s'arrêter à la fin du collège, comme si le passage en seconde mettait fin aux inégalités sociales et territoriales.

Aujourd'hui les incidents se multiplient et deviennent quasi quotidien.

L'administration reste sourde et répond par le mépris. Cela doit cesser et les personnels doivent être entendus !

Parce que les établissements de la Haute Garonne ne doivent pas être oubliés, nous vous proposons de nous retrouver

**MERCREDI 31 JANVIER EN ASSEMBLEE GENERALE
BOURSE DU TRAVAIL (PLACE SAINT SERVIN A TOULOUSE)
A 14h30 – salle Jean Jaurès**

Nous pourrons :

- construire des revendications communes à nos établissements
- discuter de modalités d'action pour rétablir les moyens pris à l'éducation prioritaire et pourtant prévus par la loi.
- débattre des difficultés rencontrées sur le terrain
- ...